

INFOS TRAVAUX ENVIRONNEMENT A63 ENTRE BIRIATOU ET SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE

N°2 - JUILLET 2019
LES ESPÈCES PROTÉGÉES

Les espèces à enjeux : une priorité

Au quotidien, lorsqu'il y a des travaux à réaliser sur des zones d'habitats naturels et d'habitats d'espèces remarquables et protégées, VINCI Autoroutes mobilise d'importantes ressources techniques et scientifiques afin d'éviter et de réduire au maximum les impacts de l'aménagement, mais aussi pour reconquérir autant que possible la biodiversité. Les impacts qui n'auront pu être éliminés sont compensés, avec pour objectif : une empreinte écologique résiduelle la plus faible possible après travaux.

Comment VINCI Autoroutes préserve...

• Les mammifères ?

En aménageant des habitats fonctionnels et des zones humides, mais aussi des ouvrages adaptés (écoducs, banquettes) leur permettant de circuler librement et en toute sécurité.

Par exemple, le fait de réaliser un habitat pour le vison d'Europe permet de créer à la fois des habitats pour des amphibiens, des mollusques, des insectes, des chauves-souris et des oiseaux.

• Les poissons ?

En rétablissant la franchissabilité de part et d'autre de l'autoroute (pour les truites, les anguilles, les lamproies...) et dans le respect de la transparence hydraulique.

• La flore ?

En restaurant les berges des cours d'eau, en créant systématiquement des zones humides et en restaurant des milieux détruits composés d'espèces végétales protégées.

LE CHIFFRE

9

familles d'espèces protégées
sont présentes sur l'A63 :
oiseaux, chiroptères, insectes,
mammifères, reptiles, amphibiens,
mollusques, poissons et flore,
soit 134 espèces



Banquette



Agrion de
Mercure



Grenouille agile



Loutre
d'Europe

Paroles d'experts



Sophie GANSOINAT

Chargée de missions - MIFEN-EC
Association d'études et de gestion des espaces naturels

Les protocoles de sauvegarde

Ce travail de préservation s'effectue en partenariat avec des bureaux d'études et des associations de gestion des espaces naturels qui interviennent régulièrement en amont sur le terrain.

Les travaux ou aménagements doivent parfois être réalisés dans des zones identifiées d'habitats d'espèces protégées. Aussi, pour passer d'un état d'habitat naturel abritant des espèces protégées à un espace artificialisé, propice aux travaux, une étape incontournable de sécurisation est mise en œuvre préalablement : le protocole de sauvegarde des espèces.

Qu'il s'agisse d'un habitat à vison d'Europe pour lequel le GREGE a mis au point le protocole, ou par exemple d'habitat piscicole où MIFEN-EC assure aussi les pêches de sauvegarde, il est impératif de bien réaliser cette étape avant l'intervention des engins susceptibles de porter atteinte à l'intégrité des êtres vivants.

Ces protocoles à large spectre, visent alors plusieurs cortèges d'espèces, à savoir : les mammifères et mammifères semi-aquatiques, les micromammifères, les amphibiens, parfois les anguilles et plus largement la faune piscicole lorsqu'il s'agit d'intervenir en cours d'eau.

En faisant appel à la compétence de MIFEN-EC en amont des travaux, VINCI Autoroutes bénéficie de notre proximité sur le chantier, permettant une présence accrue et une grande réactivité en cas de modifications de planning.

Focus sur... la pêche de sauvegarde ou d'inventaire

Pour les amphibiens, poissons, agnathes (vertébrés aquatiques dépourvus de mâchoire inférieure)...

La pêche de sauvegarde consiste à déplacer les espèces pour assurer leur sécurité et leur intégrité physique dans la zone de travaux.

Il s'agit d'attirer les poissons via un champ magnétique, créé à l'aide d'un appareil thermique et d'une perche au bout de laquelle se trouve un anneau. La réverbération de l'électricité force les poissons et amphibiens à se diriger vers l'anneau : c'est ce que l'on appelle la nage forcée.

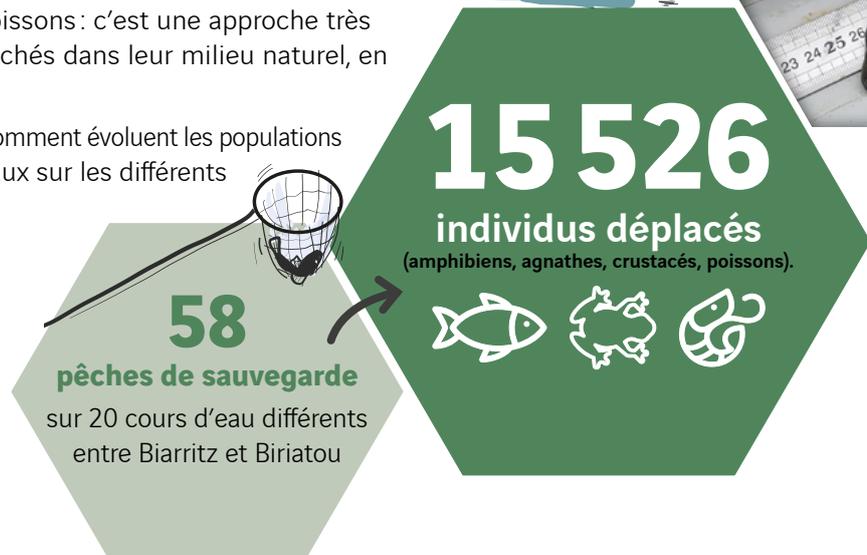
Ce courant inoffensif permet aussi de les capturer avec une épuisette afin de compter toutes les espèces et de les identifier pour évaluer la taille et les classes d'âge des poissons : c'est une approche très scientifique. Ils seront ensuite relâchés dans leur milieu naturel, en dehors des zones de travaux.

La pêche d'inventaire permet de voir comment évoluent les populations dans les cours d'eau après les travaux sur les différents ouvrages de l'A63.



pêche d'inventaire : les poissons capturés sont identifiés

anguille juvénile découverte aux abords de l'A63



DÉCOUVREZ LES 134 ESPÈCES PROTÉGÉES DE L'A63 EN CONSULTANT LE NUANCIER BESTIAIRE DE L'A63

a63.sites.vinci-autoroutes.com

- ↓ Actualités
- ↓ Biodiversité



Ensemble, préservons la nature